CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX





Chambre des pouvoirs locaux

CPL(2021)40-03 RÉUNION À DISTANCE

15 juin 2021, 14h - 16h30

Interprétation simultanée en anglais, français, allemand, italien et russe

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux - Conseil de l'Europe, Strasbourg Chambre des pouvoirs locaux 15 juin 2021

Débat sur « La ville post-covid – conséquences de la pandémie pour les processus sociopolitiques et démocratiques dans les villes et communes d'Europe »

Note de synthèse (5 mai 2021)

Le 15 juin 2021, dans le cadre de la seconde partie de la 40^e Session du Congrès, la Chambre des pouvoirs locaux organisera un débat sur un large éventail de répercussions sociales et sociétales de la pandémie de covid-19 sur la vie quotidienne dans les villes et communes d'Europe.

L'objectif est de mieux comprendre ce que pourraient être la situation de la « ville postcovid et les conséquences de la pandémie sur les processus démocratiques en contexte urbain. De plus, il est indispensable de se familiariser avec les différents scénarios du développement urbain dans l'Europe post-pandémie et avec l'influence qu'ils auront sur les processus démocratiques au niveau local.

Tandis que toute l'année 2020 a été marquée par la pandémie et les mesures destinées à atténuer ses conséquences, en 2021 nous devons résolument nous attacher à mieux comprendre ce à quoi la « nouvelle normalité » ressemblera ou plutôt ce à quoi elle pourrait ressembler. Partout en Europe, la crise a eu – et continue d'avoir – un impact considérable sur la vie quotidienne de millions de personnes, en particulier dans les centres urbains, les villes et les communes, du point de vue de l'effondrement des économies, des nouvelles modalités de travail et, en lien avec ceux-ci, des tendances démographiques et des effets sur les processus techniques et politiques,

congress.adm@coe.int

l'urbanisme et la participation citoyenne, ainsi que sur la cohésion sociale, les groupes vulnérables et plus généralement la stabilité démocratique.

Avant cette pandémie, les villes étaient considérées comme le centre de l'activité humaine et attiraient en particulier les jeunes et les personnes instruites, qui profitaient des avantages culturels, sociaux et économiques liés au fait de vivre dans des zones urbaines à forte densité de population et très développées. Pendant la pandémie, les consignes de confinement ont entraîné l'émergence de modalités de travail intelligentes, obligeant de nombreuses personnes à aménager un espace de travail à leur domicile.

Cette évolution a eu un effet sur les modes de logement, entraînant un exode de la population de nombreuses grandes villes vers des destinations rurales permettant d'accéder à des espaces en plein air. Les jeunes en particulier ont quitté les villes en raison de l'augmentation du prix des loyers et de la surface réduite de leurs appartements, souvent peu compatible avec les consignes de télétravail. D'une manière plus générale, cette situation a suscité des tensions sociales et favorisé les violences domestiques, comme on a pu l'observer pendant la pandémie. De plus, les villes et communes sont devenues des points de concentration de la covid-19, que les personnes préféraient éviter.

La pandémie a accéléré la transition numérique et catalysé l'essor des technologies de l'information, avec pour résultat une perte d'attractivité des villes et communes pour certaines catégories de population, du fait que des emplois prometteurs ont pu être transférés dans la sphère numérique. Cela étant, l'utilisation accrue des nouvelles technologies, en tant que phénomène connexe de la pandémie, peut aussi être vue comme une opportunité de faire progresser les pratiques participatives locales et la participation des citoyens, dans les périodes de crise et au-delà de telles périodes.

Il existe également un risque de fracture économique et sociale dans certaines zones urbaines en raison de la pandémie : en effet, les villes et communes d'Europe regroupent la majorité des personnes vulnérables telles que les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées. Ces personnes sont principalement employées dans le secteur des services, lequel a été durement touché par les mesures de confinement imposées par les États membres du Conseil de l'Europe.

D'un autre point de vue, la pression que la pandémie a fait peser sur le système de santé, et plus généralement sur les services sociaux, a entraîné une autre fracture sociale, touchant principalement les personnes âgées et les personnes atteintes de pathologies préexistantes, qui n'ont pas pu bénéficier de leur niveau habituel de soins réguliers en temps utile et de manière efficace.

Ce thème présente de multiples aspects, et le débat du 15 juin 2021 devrait être vu comme une « porte d'entrée » vers d'autres activités que le Congrès pourrait mener afin d'accompagner et de soutenir les collectivités locales, dans leur rôle de première ligne dans la défense de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit, face aux défis actuels et à venir d'une urbanité post-pandémie.

Dans le prolongement de ce débat, il pourrait être proposé de préparer au sein des commissions du Congrès des rapports ciblés sur des aspects spécifiques de la « ville post-covid ». Ce travail pourrait être l'occasion également de lancer un débat plus vaste et d'actualiser les principes et concepts pertinents du Congrès tels que le

« Manifeste pour une nouvelle urbanité » (Charte urbaine européenne II). Adopté en mai 2008, ce texte est venu compléter diverses contributions du Congrès concernant la vie urbaine dans les villes et communes de pays du Conseil de l'Europe.

Il est prévu que le débat prenne la forme d'un échange de vues vivant entre les membres de la Chambre des pouvoirs locaux. Il débutera par une allocution d'un universitaire, qui servira d'ouverture de la discussion. Ensuite, les maires/élus locaux invités présenteront des contributions soulignant les conséquences concrètes de la pandémie pour leurs villes et communes ainsi que leurs espoirs respectifs concernant les processus démocratiques locaux dans le contexte post-covid.

Enfin, les membres du Congrès seront invités à s'exprimer lors de l'échange de vues.